

LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CULTURELLE

À PARTIR DES PUBLICS

Synthèse des chartes des comités culturels qui se développent depuis 2010 dans des organisations sociales partenaires d'Article 27 # Bruxelles

LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CULTURELLE À PARTIR DES PUBLICS

«Le comité c'est bleu, noir, jaune. Bleu quand on est seul à la maison, c'est calme. Noir au comité quand chacun se met à donner des idées en même temps et que l'on ne s'entend pas. Jaune c'est la lumière qui apparaît quand nos accompagnatrices organisent notre tempête, c'est le respect de chacun et la liberté d'expression.»

Au

sein des associations sociales partenaires et en collaboration étroite avec celles-ci, nous avons développé un cadre permettant d'inviter les publics à se mettre collectivement en projet culturel : le comité culturel. Avec l'aide de différents outils (gestion de dynamique de groupe, support pédagogique, canevas de charte,...), nous les invitons à réfléchir sur les notions de culture (identité/altérité), à découvrir l'offre culturelle, à pratiquer une discipline artistique, à valoriser leur expression critique ou tout autre projet émergent. La spécificité du comité culturel est qu'il s'inscrit durablement au sein de l'association sociale et que les fonctionnements, missions, responsabilités en sont définies par les membres.

Ce comité se développe en étant centré sur les publics et s'ouvre également aux travailleurs culturels, aux artistes pour créer une mixité où les potentiels de chacun sont valorisés, où la parole des uns est égale à la parole des autres.

Une médiatrice culturelle d'Article 27 co-anime, avec le relais social, les réunions du comité jusqu'à ce que tous les outils d'animation aient été transférés et que toutes les dimensions de la participation culturelle fixées préalablement par le groupe aient été explorées. Aujourd'hui, nous comptons 7 comités.

I. les valeurs

La participation culturelle vue par les publics s'inscrit dans les valeurs humanistes de nos sociétés démocratiques : égalité, liberté, justice, respect, solidarité.

1. Elle se fonde sur une vision de l'art et de la culture au sens large comme :
 - / moteur de découvertes, d'expériences ;
 - / possibilité d'expression, d'action qu'elle soit personnelle ou collective ;
 - / moment de détente, de divertissement... ;
 - / source d'apprentissage et de réflexion(s).

sein des associations sociales partenaires et en collaboration étroite avec celles-ci, nous avons développé un cadre permettant d'inviter les publics à se mettre collectivement en projet culturel : le comité culturel. Avec l'aide de différents outils (gestion de dynamique de groupe, support pédagogique, canevas de charte,...), nous les invitons à réfléchir sur les notions de culture (identité/altérité), à découvrir l'offre culturelle, à pratiquer une discipline artistique, à valoriser leur expression critique ou tout autre projet émergent. La spécificité du comité culturel est qu'il s'inscrit durablement au sein de l'association sociale et que les fonctionnements, missions, responsabilités en sont définies par les membres.

Ce comité se développe en étant centré sur les publics et s'ouvre également aux travailleurs culturels, aux artistes pour créer une mixité où les potentiels de chacun sont valorisés, où la parole des uns est égale à la parole des autres.

Une médiatrice culturelle d'Article 27 co-anime, avec le relais social, les réunions du comité jusqu'à ce que tous les outils d'animation aient été transférés et que toutes les dimensions de la participation culturelle fixées préalablement par le groupe aient été explorées. Aujourd'hui, nous comptons 7 comités.

I. les valeurs

La participation culturelle vue par les publics s'inscrit dans les valeurs humanistes de nos sociétés démocratiques : égalité, liberté, justice, respect, solidarité.

1. Elle se fonde sur une vision de l'art et de la culture au sens large comme :
 - / moteur de découvertes, d'expériences ;
 - / possibilité d'expression, d'action qu'elle soit personnelle ou collective ;
 - / moment de détente, de divertissement... ;
 - / source d'apprentissage et de réflexion(s).

2. Elle se fonde sur la nécessité de lien social. L'expérience culturelle groupe est vécue comme :

- / un des moteurs à la participation (dépasser les freins personnels,...)
- / un espace de rencontre et un moyen pour rompre l'isolement
- / une dynamique pour échanger les points de vue, confronter les représentations,...
- / un lieu pour être reconnu dans sa singularité et vivre la diversité culturelle

2. les enjeux

Au nom des valeurs précitées, les publics souhaitent une participation culturelle qui permette de/d'

1. Etre en situation d'acteur
 - / Développer sa créativité, son regard sur le monde
 - / Expérimenter des œuvres ou des pratiques artistiques ;
 - / Découvrir des formes et contenus artistiques,
 - / Partager collectivement des connaissances, émotions et ressentis ;
 - / Apprendre ;
 - / Développer son esprit critique ;
 - / Dénoncer et lutter contre les injustices sociales ;
 - / Bénéficier d'un espace de libre choix de sorties culturelles.
2. Rencontrer l'autre
 - / Participer à des espaces où la rencontre culturelle est vécue en groupe ;
 - / Rencontrer les différentes cultures ;
 - / Découvrir une diversité d'œuvres ;
 - / Rencontrer les artistes et équipes artistiques ;
 - / Ecouter et être écouté ;
3. Sortir de soi (se transformer)
 - / S'épanouir au contact des formes et contenus artistiques ;
 - / S'appropriier l'environnement : découvrir les lieux de culture qui nous entourent ;
 - / Mettre le quotidien en suspens ;
 - / Tenter la découverte culturelle, oser prendre des risques.

«Le comité pour combattre les injustices, contre les portes qui se ferment. Ouvrir les portes de la culture pour tous peu importe qui on est.»